

Cas n°1 : Village de Bellemontagne

Contexte :

Monsieur Enjouaz est le maire du village de « Bellemontagne », une commune de 500 habitants située dans un massif alpin, à une demi-heure d'une grande ville.

Le territoire de la commune est couvert en partie par **un site Natura 2000** (classé au titre de la Directive Habitats) qui connaît une **augmentation importante des usages, notamment de loisir** (VTT, cueillette, promenade, raquettes en hiver) et donc plus de dérangement de la faune et peut-être des conflits d'usage.

Monsieur le Maire est un peu dépourvu face à cette situation : il est conscient de la richesse de son territoire, et ses administrés tiennent à leur cadre de vie et certains d'entre eux vivent de ces activités de pleine nature.

Par ailleurs il dispose d'une **AOP fromagère** sur son territoire et quelques agriculteurs se plaignent des conséquences de la surfréquentation dans les espaces pastoraux. Sa commune fait partie d'un **PPT (plan pastoral territorial)**.

La fédération départementale de chasse souhaite aussi mettre en place une **zone de quiétude pour les tétras lyres**.

Mais Monsieur Enjouaz manque de temps et de moyens humains et financiers à consacrer à ces problématiques.

Il a entendu parler **d'ABC, d'ATE et de TEN** mais il ne sait pas à qui s'adresser et comment lancer ces démarches.

1^{er} groupe :

- Quelles premières étapes concrètes conseilleriez-vous à Monsieur le Maire ?
- Quels points de vigilance identifiez-vous à l'égard du contexte ?
- Quels outils peut-il mobiliser ?
- Quelles aides techniques et financières ?

2^e groupe (après avoir pris connaissance des questions et réponses du 1^{er} groupe) :

Avez-vous déjà été confronté à des cas similaires ? Si oui, pourriez-vous les partager ?

Pour les 2 groupes :

Vous pouvez vous appuyer sur les freins et leviers identifiés lors du GT de l'année dernière.

Cas n°2 : Ville de Pré-sur-Allier

Contexte :

Madame Azur, adjointe à l'environnement de la Ville de « Pré-sur-Allier », avec l'aide de Monsieur Desfontaines, chargé de mission environnement, souhaite intégrer la préservation et la restauration des continuités écologiques dans les projets d'aménagement portés par la ville.

« Pré-sur-Allier », ville de 10 000 habitants, fait partie d'une intercommunalité qui a la **compétence GEMAPI** et qui a mené une étude trame verte et bleue en 2022 dans le cadre de son **Contrat Vert et Bleu** se terminant en fin d'année, et travaille actuellement à la révision de son **PLUi**.

Un projet en particulier mobilise l'attention des élus communaux : la **requalification d'une ancienne papeterie, dont l'activité a été déplacée car en partie en zone inondable**. Le site s'étend en bord de la rivière sur 14ha comprenant d'anciens hangars, une zone avec une dalle bétonnée, une prairie fauchée et un petit étang en bord du cours d'eau. L'ancienne prise d'eau de la papeterie est **un ouvrage infranchissable**. Le site pourrait accueillir, dans la zone la plus éloignée du cours d'eau, le parking de l'espace santé en cours de projet à proximité. Ces projets n'occuperaient qu'une partie du site, **les services et les élus s'interrogent sur les possibilités d'aménagement et de valorisation du reste du site en lien avec la TVB**.

La fédération départementale de pêche a aussi alerté sur la **présence d'espèces exotiques envahissantes (flore et faune)**.

1^{er} groupe :

- Aidez Madame Azur et Monsieur Desfontaines à trouver quelles sont les étapes pour mener à bien l'action, en les conseillant sur les aides techniques et financières dont ils pourraient avoir besoin, les outils.
- Aidez-les aussi à identifier des points de vigilance à l'égard du contexte.
- Qu'est-ce que vous leur conseillerez pour intégrer les enjeux biodiversité au PLUi ?
- Comment diagnostiquer la fonctionnalité de la TVB et les points noirs sur lesquels travailler et faire de ce projet de requalification un projet phare de la restauration de la trame urbaine ?

2^e groupe (après avoir pris connaissance des questions et réponses du 1^{er} groupe) :

- Avez-vous déjà été confronté à des cas similaires ? Si oui, pourriez-vous les partager ?

Pour les 2 groupes :

Vous pouvez vous appuyer sur les freins et leviers identifiés lors du GT de l'année dernière.

Cas n°3 : PNR des Grandes Forêts

Contexte :

Le PNR des Grandes Forêts se situe dans un **contexte méditerranéen, en grande partie en moyenne montagne** avec d'importantes surfaces agricoles et forestières. **Sa charte date de 10 ans et sa révision va démarrer.**

Au sein du parc plusieurs massifs forestiers sont impactés par les effets du changement climatique : **des feux de forêts** de plus en plus fréquents et un déclin de certaines essences.

Ces massifs répondent à plusieurs fonctions : production, notamment pour le bois-énergie, accueil du public, protection de la biodiversité et contre les risques naturels.

La **connaissance des enjeux biodiversité du territoire du parc n'est pas homogène** : très détaillée sur quelques espaces protégés mais faible dans d'autres secteurs, notamment ceux forestiers. Par exemple la présence du sonneur à ventre jaune est supposée mais pas documentée.

Monsieur Chêne, Vice-Président agriculture, environnement et forêt du PNR des Grandes Forêts, doit animer le débat en Bureau de l'exécutif pour élaborer des propositions au sujet de la forêt à intégrer dans la future charte.

1^{er} groupe :

- Vous êtes technicien au parc : aidez cet élu à trouver quelles sont les étapes pour mener à bien l'action.
- Aidez-le aussi à identifier des points de vigilance à l'égard du contexte.
- Quels outils, aides et partenariats techniques et financiers mobilisez-vous ?
- Que proposez-vous pour concilier les usages au sein du massif forestier ?

2^e groupe (après avoir pris connaissance des questions et réponses du 1^{er} groupe) :

- Avez-vous déjà été confronté à des cas similaires ? Si oui, pourriez-vous les partager ?

Pour les 2 groupes :

Vous pouvez vous appuyer sur les freins et leviers identifiés lors du GT de l'année dernière.

Cas n°4 : Communauté de communes des Belles plaines

Contexte :

La Communauté de communes Des Belles plaines se situe en zone péri-urbaine et accueille environ 45 000 habitants ; elle se caractérise par un tissu urbain moyennement dense principalement composé de villes résidentielles et quelques zones d'activités dispersées au sein d'un paysage agricole dominé par des grandes cultures, près de sommets volcaniques.

Les élus communautaires ont demandé au service économie de la communauté de communes d'attirer des entreprises sur son territoire en développant une nouvelle **zone d'activité**.

Conscients des enjeux environnementaux et du cadre de vie des habitants, ils souhaitent que la démarche soit **de haute qualité environnementale, y compris sur le volet biodiversité**.

Toutefois ils n'ont pas d'ingénierie spécialisée dans ce domaine et peu de moyens financiers à y consacrer.

Par ailleurs, des associations locales sont actives pour la restauration des **haies** et sensibilisent citoyens et écoliers sur l'importance de la biodiversité, en particulier les **pollinisateurs**.

1^{er} groupe :

- Aidez les élus et les services de la communauté de communes à trouver quelles sont les étapes pour mener à bien l'action Aidez-les également à identifier des points de vigilance à l'égard du contexte.
- Quels outils, aides et partenariats techniques et financiers vous leur suggérez de mobiliser ?

2^e groupe (après avoir pris connaissance des questions et réponses du 1^{er} groupe) :

- Avez-vous déjà été confronté à des cas similaires ? Si oui, pourriez-vous les partager ?

Pour les 2 groupes :

Vous pouvez vous appuyer sur les freins et leviers identifiés lors du GT de l'année dernière.